



## Conseil d'établissement de l'école Saint-Léon-de-Westmount

### Ordre du jour de la rencontre **en présentiel !**

**8 juin 2023, 17 h 30**

#### **1. Ouverture de l'assemblée 17 :31**

- 1.1 Mot de bienvenue et tour de table
- 1.2 Prise des présences et vérification du quorum vérifié
- 1.3 Présents : Éric, Edwige, Corina, Delphine, Rita, Audrey, William, Jing, Selima, Viviane, Tania (à confirmer SVP!)

#### **2. Lecture et adoption de l'ordre du jour et du compte-rendu du 25 mai 2023 – pièce jointe ODJ APPROUVÉ**

Correction à apporter au PV du 25 mai (7.4.2) pour le financement pour l'activité vins et fromages de remerciement des bénévoles, les deux budgets de 400\$ sous la responsabilité du CÉ ont été dédiés. Adopté à l'unanimité.

#### **3. Questions du public**

#### **4. Partenaires**

- 4.1 Fondation – repas-pizza en juin & campagne de recrutement

Repositionnement et mise à jour du fonctionnement. En recrutement.

Le CÉ tient à offrir toute sa reconnaissance à Mme Min Pan pour son implication dans la fondation et son apport indéniable au bien-être et à la réussite des enfants à Saint-Léon-de-Westmount.

- 4.2 OPP

Bénévoles recrutés la pizza, le spectacle de musique et la kermesse.

Création d'un formulaire informatique pour le recrutement des bénévoles à la rentrée.

- 4.3 Comité de parents CSSDM

- 4.4 Comité des usagers du SDG

Réalisation d'un sondage des activités parascolaires auprès des parents afin de cibler les préférences des parents.

Remerciement au nom du Comité de parents CSSDM au SDG et à l'administration. Le CÉ se joint au comité, avec toute notre reconnaissance.

#### **5. Service de garde – Mot de Corina Barbu**

- 5.1 Possible augmentation des frais de SDG quotidiens, monter **à confirmer** pour tout le monde. Il faut que ça soit accepté par le CÉ, à vérifier. Il faut voir avec les Journées pédagogiques aussi. Elles sont toutes confirmées pour l'année

prochaine, 7 à l'école et les autres sont en sorties (les classiques + rajouter croisières AML le 6 juin), les différentes activités ont été revues, les inscriptions reviendront à la pièce, plus de souplesse; il y a possibilité d'annuler durant la semaine d'inscription. Les prix d'autobus resteront les mêmes.

**5.2** La direction/le CÉ remercie Corina pour son travail soutenu au cœur de la relève du SDG.

**5.3** Corina remercie la direction, le personnel et les parents pour leur soutien.

## **6. Travaux du Conseil Dossiers à adopter ou à approuver**

### **6.1 Budget de l'école (adoption) - 2 pièces jointes**

- 6.1.1 Point Budget de l'école : après une discussion, le budget est ADOPTÉ à l'unanimité par le CÉ.
- 6.1.2 Fonds 1 : de 41 à 45, plus d'effectifs
- 6.1.3 Passé de rang 6 à rang 7, et plus d'annexe, donc diminution des fonds
- 6.1.4 Fonds 8, pas de qualification.
- 6.1.5 SDG, augmentation prévue d'éducateurs/trices
- 6.1.6 Augmentation de revenu potentielle également.
- 6.1.7 Perte globale de financement, particulièrement à cause de la perte de l'annexe.
- 6.1.8 Budget orthophoniste payé grâce au sacrifice-école. Deux secrétaires, un autre choix important pour assumer les fonds nécessaires.
- 6.1.9 Aide alimentaire réduite de près de 50%, donc une planification soignée sera nécessaire.
- 6.1.10 Aide aux parents, cette année, la moitié du budget a été dépensée, viser deux conférences plutôt qu'une pour l'année prochaine.
- 6.1.11 Les services-écoles seront coupés de près de moitié à cause de la perte de l'annexe.
- 6.1.12 Le montant octroyé à la lecture à l'école avait de l'ampleur pour rattraper le retard de 7 ans sans bibliothèque.
- 6.1.13 Les sorties scolaires recevront davantage de financement. (Les parents remercient les enseignants pour les efforts déployés dans le cadre de l'organisation et de la tenue des sorties.)
- 6.1.14 SDG : Plus de 300 parents inscrits au SDG à différents moments de la journée. Réévalué en septembre lors de la finalisation des inscriptions initiales pour l'année scolaire.

6.1.15 Le budget a été revu en détail par le CÉ. Le budget est adopté.

**6.1.2 Transfert et utilisation des mesures dédiées - pièce jointe**

6.1.2.1 Transfert des mesures dédiées. Les Conseils d'établissement doivent être informés lorsque le transfert a lieu. Le montant de 31 000 \$ n'a pas été dépensé faute de débouchés d'utilisation.

**Le CÉ APPROUVE le transfert du montant mentionné.**

6.1.2.2 Le comité de répartition des ressources effectue une consultation qui tranche quant aux envois de fonds et c'est ce qui explique la différence de 3 000 \$ entre les fonds fixés et octroyés.

**6.1.3 Plan de lutte 2023-2024 - pièce jointe**

6.1.3.1 Plan de lutte contre l'intimidation :

6.1.3.2 Le plan a été revu. Aucun cas d'intimidation repéré depuis l'an dernier, et les possibilités embryonnaires d'intimidation ont été étouffés. Les mesures en place ont été efficaces, des interventions immédiates et un suivi détaillé gardent la situation bien sous contrôle. Le protocole en place demeure. Paul et Camille font un travail impeccable et exemplaire.

6.1.3.3 Les gestes ou comportements inappropriés (de nature d'agression sexuelle) seront ajoutés l'an prochain.

6.1.3.4 Le plan fera partie du mandat de la psychoéducatrice.

Le plan est **ADOPTÉ**

**6.1.4 Frais matériel scolaire et cahier d'exercices - pièces jointes**

6.1.4.1 La liste des effets scolaires/frais scolaires : La croissance des frais a été revue par le CÉ pour tous les niveaux.

6.1.4.2 La standardisation des frais a été effectuée pour toutes les classes dans le but de respecter une équité générale.

6.1.4.3 (Adopté?)

6.1.4.4 Remerciements à Chantal, Edwige, Tania.

**La proposition de frais scolaires est APPROUVÉE par le CÉ**

**6.1.5 Résolution transfert Fonds 4 vers fond 9 - pièce jointe**

**Le CÉ approuve la résolution de transfert du montant (29 483.31 \$) du fonds 4 vers le fonds 9**

6.1.5.1 Levée de fonds de la Fondation pour le Fonds 4. Les projets possibles ont été énumérés.

6.1.5.2 La plupart des demandes reçues ont été acceptées, en gardant aussi un montant réservé au roulement.

6.1.5.3 C'est très hétéroclite puisqu'il s'agit d'une sorte de fonds passe-partout. Il y avait une liste d'options, qui contenait du mobilier, mais cet item ne devrait pas en faire partie a priori.

6.1.5.4 Il faudra une réunion des membres du comité de la Fondation l'an prochain pour revoir la ligne directrice.

**7. Informations variées**

**7.1 Projet éducatif : Regard sur les réponses du sondage aux élèves - pièce jointe**

7.1.1 Résultats du sondage des élèves :

- 7.1.2 La sécurité était le thème principal. Majoritairement sentiment de sécurité. Le sentiment moins sécuritaire=3e année, le sentiment plus sécuritaire=6e année. Les endroits considérés les moins sécuritaires : escaliers et toilettes. Compilé par la classe de 5e année de M. Robert.
- 7.1.3 L'équipe-école doit réappivoiser les déplacements suite à l'agrandissement et les travaux.
- 7.1.4 La configuration physique des toilettes et la surveillance à revoir.
- 7.1.5 Aucune information particulièrement inquiétante, mais ce sera suivi de près.
- 7.1.6 La cour de récréation n'est pas visée/considérée comme un lieu insécurisant.
- 7.1.7 Les résultats sur les codes de vie et les amis et du bonheur à l'école ont été revus.
- 7.1.8 Discussion autour de l'heure du dîner qui est très bruyante pour les élèves. Une mention d'utiliser la salle polyvalente comme salle à dîner supplémentaire.
- 7.1.9 Les grands doivent attendre avant d'aller dans la cour. Utiliser le gymnase?
- 7.2 Bibliothèque et salle d'exercices
  - 7.2.1 La bibliothèque est prête. Il y a eu un test d'emprunt avec une classe cobaye.
  - 7.2.2 La salle d'exercice également presque prête.
- 7.3 Perspectives pour la Rentrée et l'année 2023-2024
  - 7.3.1 Essentiellement discuté à travers les autres points du PV.
- 7.4 Inauguration officielle du nouveau pavillon en octobre 2023
  - 7.4.1 Inauguration officielle : Le bureau des communications informera les dates en octobre. La cour sera terminée en été.

## **8. Varia**

- 8.1 Remerciements à toute l'équipe-école et parents pour une autre année à succès.

**Point à venir :** Vacances d'été !

Levée de la séance : 18h56